

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 75 (1966)
Heft: 8

Artikel: Grain par grain
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683974>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

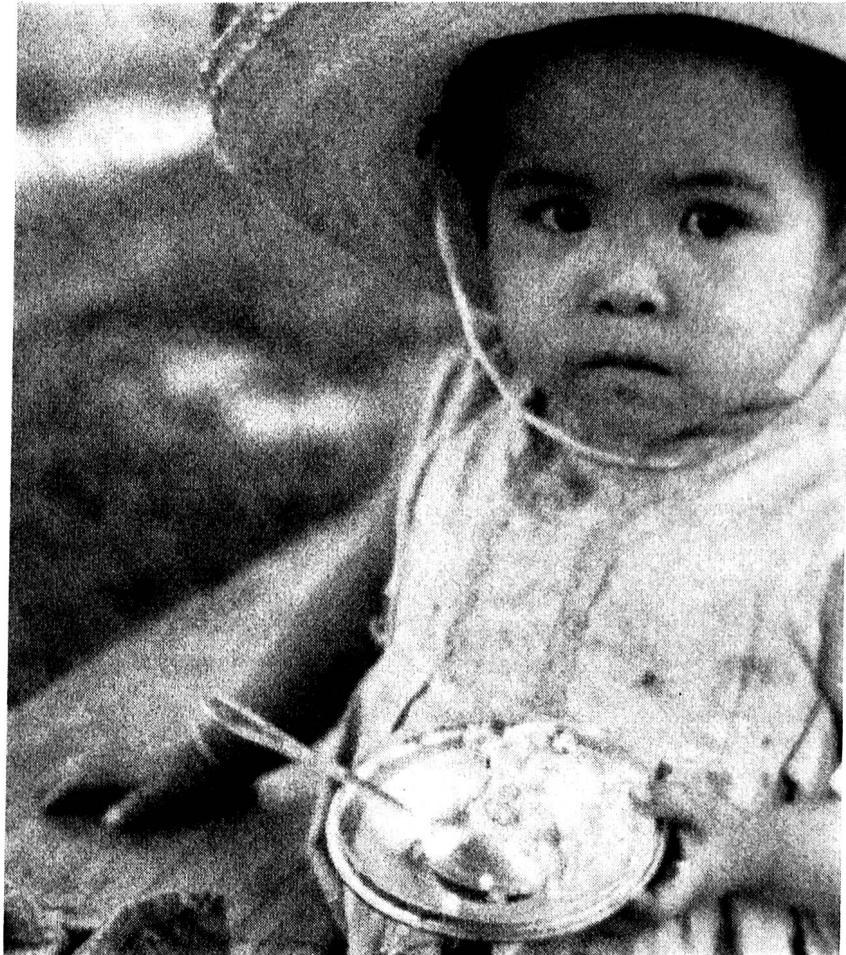
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GRAIN PAR GRAIN



Les sacs de riz destinés aux réfugiés montagnards du village de Kon Horing — dans la Province de Kontum —, à raison d'un sac pour 50 personnes, viennent d'être déchargés sur la place centrale. Déjà une fillette s'est précipitée pour ramasser les quelques grains qui se sont échappés d'un sac. Avec respect, elle les apportera à la maison.

Les attaques incessantes qui ont eu lieu ces dernières années au nord et à l'ouest de Kontum — le chef-lieu de la province où la mission médicale de la Croix-Rouge suisse est à pied d'œuvre depuis près de six mois — ont eu, comme premières victimes, les nombreux villages de Montagnards qui jusque-là habitaient des régions fertiles où ils vivaient heureux de la culture du riz dans leurs coins de terre défrichés dans la brousse. Villages relativement prospères où les Montagnards vivaient sans se soucier de politique, sans souci de se défendre contre un ennemi quelconque. Villages aujourd'hui incendiés, détruits que leurs habitants ont fui pour d'autres villages, de création récente ceux-ci où, devenus des « réfugiés », les Montagnards sont démunis de moyens de subsistance. Ils ne peuvent y disposer des surfaces cultivables nécessaires pour planter un peu de riz et vivent uniquement, depuis des mois, voire des années, de pousses

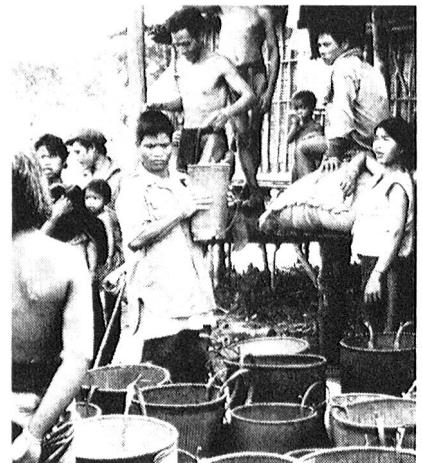
de bambous, de feuilles et de racines d'arbres et de quelques animaux tels que rats, souris, lézards, serpents ou crapauds.

Ces pauvres gens vivent dans des conditions d'hygiène absolument incroyables, beaucoup sont entassés les uns sur les autres dans des espèces de paillettes placées directement sur le sol boueux ou simplement sous de vieilles tentes sans fonds. Ils se couchent, mangent et vivent littéralement toute la journée dans la boue, sans vêtements, sans couvertures, démunis de tout.

Selon les statistiques gouvernementales, on estime que, depuis la fin de 1964 environ 500 000 Vietnamiens ont été hébergés dans des centres d'accueil provisoires. Le 60 à 70 % d'entre-eux vivent dans des camps, les autres ayant été absorbés par la population des villes où ils ont cherché refuge. L'on évalue en outre à 123 000 le nombre des civils évacués qui ont ensuite pu regagner leurs villages d'origine et à 325 000 l'effectif de ceux qui ont été réinstallés dans de nouveaux villages. Ces chiffres, établis à fin avril 1966, varient constamment en fonction de l'évolution des opérations militaires. Parmi ces réfugiés, quelque 100 000 Montagnards, les plus miséables de tous. Répartis dans les provinces des Hauts-Plateaux du Centre, la majeure partie d'entre-eux se trouvent

dans un état sanitaire des plus précaires. Alarmée par leur situation tragique, l'équipe médicale de la Croix-Rouge suisse a obtenu déjà de cette dernière l'octroi de deux contributions de Fr. 25 000.— chacune grâce auxquelles elle a pu acquérir sur place du riz, des boîtes de lait condensé, des boîtes de poissons et de la farine, bien que la plupart des denrées alimentaires fassent au Vietnam l'objet d'un rationnement. Le chef de la province de Kontum a accepté de mettre gratuitement à la disposition des membres de l'équipe suisse les véhicules nécessaires au transport de ces secours.

Avant chaque distribution, la population des camps-villages est avisée de se trouver rapidement sur place pour la répartition. Le chef du camp où se déroulera la distribution donne des directives à tous les chefs de village qui à leur tour remettront à chaque famille la quantité de denrées à laquelle elle a droit, au vu du nombre de ses enfants. Les délégués de la Croix-Rouge suisse qui assistent à toutes les distributions ont été frappés par le soin que les chefs de village apportent à la répartition et par le culte que les Montagnards vouent en particulier au riz (il en faut 300 g par jour pour nourrir une personne) dont chaque grain tombé est ramassé et rapporté soigneusement à la maison.



De loin, les femmes assistent à la répartition des sacs de riz — d'une contenance de 100 kg chacun — qui, en provenance des entrepôts du marchand de Kontum qui les a fournis, viennent d'arriver par camion au village. Ils sont déchargés par les indigènes Montagnards qui, depuis longtemps, n'avaient plus vu pareille accumulation de richesse...

Les sacs sont apportés et déposés devant la demeure du chef du village qui procédera à leur répartition entre les familles, compte-tenu de leur situation particulière: nombre d'enfants, femme avec enfants dont le mari est mort à la guerre ou est prisonnier des Viet-cong, famille complète, etc.

Et le riz, — ce précieux riz auquel on voue un véritable culte — s'écoule dans les hottes des réfugiés qui avaient été avisés préalablement du jour de la répartition, de manière à se trouver rapidement sur place pour la distribution. Celle-ci se déroule sous les yeux des délégués de la Croix-Rouge suisse. Photos CRS

La durée de vie moyenne d'un Viet-namien, disent les statistiques, est de 35 ans et actuellement, le 60 % de la population de ce pays ravagé par la guerre souffre de sous-alimentation. Les enfants sont les premières victimes et présentent un taux de mortalité très élevé. 12 enfants vietnamiens sur 100 meurent avant d'avoir atteint l'âge de 10 ans. Dans les camps de réfugiés, de nombreux nourrissons meurent faute d'avoir assez à manger: leurs mères sous-alimentées ne peuvent en effet les allaiter. L'administrateur de l'équipe suisse écrit à ce propos:

« Avec la participation des sœurs catholiques de Kon Horing et de Dakto, nous avons prévu la création d'un

biberon populaire, afin d'apporter un complément de lait aux bébés. Ce biberon populaire consiste en une petite cuisine où le lait desséché est préparé. Les mères ayant des enfants en bas âge sont invitées à venir se présenter avec leur nourrisson, trois fois par semaine, au poste de distribution. Le bébé reçoit le biberon des mains des sœurs qui l'ont préparé et le consomme sous leurs yeux. Cet aliment est un complément des plus utiles pour ces enfants et il est certain que nombre d'entre-eux seront sauvés grâce à cet apport, ceci d'autant plus que par la même occasion, des conseils peuvent être prodigués aux mères, souvent complètement ignorantes, sur les mesures d'hygiène élémentaires. Ces distribu-

tions sont aussi l'occasion de déceler certaines maladies tant chez les mères que chez les enfants. Le principal problème est actuellement de gagner la confiance de ces pauvres gens et de les convaincre d'accepter notre aide; paradoxalement, ceci n'est pas chose facile, car les conditions qui leur ont été réservées ces dernières années ne les encouragent pas à faire confiance à leurs semblables.» En fait, les distributions de vivres effectuées dans les villages de Montagnards et l'assistance médicale prodiguée à la population de la province de Kontum par les médecins et les infirmiers de l'équipe de la Croix-Rouge suisse ont contribué déjà dans une large mesure à susciter la confiance des réfugiés.

Création d'un pavillon pédiatrique à l'hôpital de Da Nang



Dans le cadre de l'action d'entraide qu'elle mène au Vietnam, la Croix-Rouge suisse tient tout spécialement à secourir également des enfants blessés de guerre et malades que les hôpitaux vietnamiens ne peuvent que très difficilement héberger. La Croix-Rouge suisse a décidé par conséquent d'installer un pavillon pédiatrique de 60 lits en annexe à l'hôpital civil de Da Nang. Cette réalisation contribuera à améliorer sensiblement les conditions de traitement des enfants vietnamiens.

Tous les accords voulus ayant été pris avec l'hôpital civil de Da Nang et les autorités vietnamiennes, les travaux de construction qui dureront environ 7 mois pourront débuter incessamment. La Croix-Rouge suisse a confié le soin de surveiller l'avancement des travaux à l'administrateur de son équipe médicale en poste à Kontum, lequel bénéficiera au besoin des conseils d'un ingénieur de Da Nang. Le coût de ce pavillon sera couvert par un subside fédéral de Fr. 110000.— et un montant d'égale valeur provenant des contributions de parrainages confiées à la Croix-Rouge suisse. Cette dernière remercie vivement à cette occasion tous les parrains qui soutiennent son action d'aide au Vietnam et l'a mettent en l'occurrence en mesure de réaliser également un projet important qui représentera l'apport d'un aide durable et de longue portée au Vietnam.

En effet, la Croix-Rouge suisse qui avec l'Aide suisse à l'étranger ont participé dernièrement à la « Campagne européenne pour les réfugiés 1966 » en vue d'obtenir les fonds nécessaires à la poursuite ou à la réalisation d'actions de secours au bénéfice de réfugiés d'Asie, soit en l'occurrence les réfugiés tibétains en Suisse, au Népal et en Inde, et les personnes déplacées au Vietnam, notre Société n'en demeure pas moins reconnaissante aux donateurs réguliers ayant souscrit un « parrainage Vietnam » de continuer de lui assurer leur aide sous cette forme, vu l'urgence et l'ampleur des besoins de la population vietnamienne.

C'est ainsi que la Croix-Rouge suisse a remis déjà au médecin-chef de son équipe en mission au Vietnam une somme de Fr. 50 000.— provenant des parrainages, pour lui permettre de procéder à des distributions de vivres dans le village de Dak-to, à quelque 60 kilomètres au nord de Kontum où 6000 à 7000 réfugiés étaient menacés de famine.

De son côté, le Comité international de la Croix-Rouge projette mettre sur pied dans un très bref avenir et avec l'aide des Sociétés nationales de Croix-Rouge, une vaste campagne d'entraide en faveur des populations sous-alimentées des districts de Dalat et de Kontum où les conditions de vie des habitants sont particulièrement difficiles.